

AİCO
Apprentissage Instrumental et Invention Collective
Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon

22 novembre 2019
Lettre d'information N°3
Rédigée d'octobre 2018 à octobre 2019

Sommaire :

- 1 – Le cours AİCO (rappel)
- 2 – Evolutions du groupe et du format
- 3 – Contenus artistiques et pédagogiques (année 2018-2019)
- 4 – Concerts
- 5 – La question du cadre
- 6 –Autour de AİCO

Note : la rédaction de cette lettre s'est faite sur un temps long (octobre 2018 à octobre 2019).

1 - Le cours AİCO (rappel)

Suite à la concertation qui a eu lieu en 2016-2017 entre plusieurs professeurs d'instruments et musiciens intervenants du CRR de Lyon, la direction du CRR de Lyon, la Métropole et la Ville de Lyon, le cours AİCO (Apprentissage Instrumental et Invention Collective) a vu le jour en septembre 2017 à l'antenne 8^{ème} du CRR, située dans les locaux de l'école primaire Jean Giono. Il est conçu en un cycle d'apprentissage de 4 ans et s'organise en un cours hebdomadaire unique de 2h15 le mercredi comprenant : chant, mise en mouvement du corps, mise en espace en musique, improvisation, cours d'instruments en petits sous-groupes, apprentissage de notions de formation musicale de base, pratique collective et travail artistique collectif impliquant tous les enseignants et enfants et laissant une place importante aux initiatives des enfants. Ce format permet de proposer aux familles une unité de temps (un seul cours par semaine) et une unité de lieu (un seul lieu bien identifié, l'école). Le cours AİCO a la vocation d'être en lien étroit avec le quartier et, en particulier, l'école (qui abrite l'antenne et donc le cours AİCO) : les enfants suivent un parcours découverte à l'école en CP et CE1, incluant des séances hebdomadaires avec des musiciens intervenants et une danseuse, des séances d'écoute et des essais instrumentaux. A l'issue de ce parcours découverte, ils peuvent intégrer le cours AİCO. Ensuite, en CE2, CM1 et CM2, ils réinvestissent leurs compétences instrumentales dans le projet

musique de leur classe. Les musiciens intervenants qui participent au cours AÏCO interviennent aussi en temps scolaire à l'école Giono, ce qui leur permet de créer un vrai lien entre temps scolaire et temps conservatoire : ils connaissent les enfants et leurs compétences instrumentales, et peuvent ainsi les valoriser en temps scolaire. Inversement, ils peuvent se mettre en lien avec leurs maîtresses et le directeur pour échanger au sujet de leur évolution dans le cours AÏCO.

La première promotion était constituée de 17 élèves (6 harpistes, 6 violonistes, 5 flûtistes).

Première année : voir les deux lettres d'information N°1 du 13 décembre 2017 et N°2 du 10 juillet 2018.

2 – Evolutions du groupe et du format

2018-2019

Comme annoncé dans la lettre d'information n°2, la première promotion, qui est passée en deuxième année à la rentrée 2018, est restée au complet à part trois déménagements ce qui portait l'effectif à 14 (5 harpistes, 5 violonistes, 4 flûtistes) et ne permettait pas d'intégrer suffisamment de nouveaux élèves à la rentrée 2018. Une nouvelle équipe a donc été constituée (AÏCO B), avec Aurélie Burgos (flûte), Benoît Morel (violoncelle) et Olivier Hue (hautbois). Afin de garder une marge pour intégrer de nouveaux élèves les années suivantes, un groupe de 12 élèves a été constitué (4 flûtistes, 4 violoncellistes, 4 hautboïstes). Ce groupe d'élèves a été construit suite aux essais instrumentaux organisés en temps scolaire en début de CE2, et grâce à une longue concertation entre professeurs des écoles (PE), directeur de l'école, professeurs d'instrument (PI) et musiciens intervenants (MI).

Comme la première, la deuxième équipe était constituée de trois professeurs d'instrument et d'une musicienne intervenante, Diane Delzant, aussi en charge des classes de CE2 et CM1-CM2 pour les projets en temps scolaire à l'école Giono.

En 2018-2019, le cours avait lieu le mercredi matin (suite à un nouveau changement des rythmes scolaires, les enfants n'ont plus école le mercredi matin), sur le même créneau horaire pour AÏCO A (2^{ème} année) et AÏCO B (1^{ère} année) : 9h45-12h. Cela permettait d'envisager des temps en commun sans complication d'organisation.

2019-2020

L'idée est d'intégrer de nouveaux élèves tous les ans pour ne pas casser la dynamique. A la rentrée 2019, il était prévu d'intégrer les futurs débutants dans les groupes déjà existants. Mais cela risquait de former en 2019-2020 et 2020-2021 (avant le passage de la première cohorte en 2ème cycle) de très grands groupes.

En concertation avec la direction, nous avons décidé, pour surmonter ce problème, non pas de créer une troisième équipe AÏCO C, mais d'intégrer un troisième musicien intervenant en soutien (qui aurait aussi des classes en temps scolaire, toujours pour assurer le lien école-conservatoire). Cela dans l'idée de scinder au besoin le groupe total non pas en 2 groupes de 3 pupitres mais en 3 groupes de 2 pupitres (mais nous verrons plus loin que nous avons en fait choisi un fonctionnement en 3 groupes mixtes, plus intéressant musicalement). Ceci allait d'ailleurs dans le sens d'une envie, partagée par l'équipe, de concevoir AÏCO comme un seul groupe à géométrie variable (aussi bien pour les élèves que pour les enseignants). Nous avons donc eu le plaisir d'accueillir dans notre collectif Benoît Garnica, percussionniste et musicien intervenant.

En septembre 2019, nous avons réalisé des séances de présentation d'instruments et d'essais instrumentaux en temps scolaire pour les CE2 de l'école. Suite aux présentations d'instruments (séance de musique autour d'une chanson apprise par les enfants en CE1, et accompagnée pour l'occasion par les professeurs d'instrument), les CE2 ont émis le vœu d'essayer deux instruments parmi les cinq (violon, flûte, harpe, violoncelle, hautbois). Les essais ont eu lieu la semaine suivante, puis le groupe des nouveaux débutants a été constitué, comme chaque année, suite à une longue concertation entre professeurs des écoles (PE), directeur de l'école, professeurs d'instrument (PI) et musiciens intervenants (MI).

L'une des élèves de 3^{ème} année passe en 6ème à la rentrée 2019, elle n'est donc plus disponible le mercredi matin (mais ce problème se posera de toutes façons à la rentrée 2020, puisque l'ensemble de la première cohorte passera en 6^{ème}). Cela nécessite de changer d'horaire pour re-passer l'après-midi, pour tous car nous souhaitons travailler sur le même créneau horaire pour faciliter les échanges et les mélanges. Cela implique de nombreux questionnements organisationnels, administratifs et même statutaires pour les professeurs. Des questions d'espace également : l'après-midi moins de salles sont disponibles (cycle découverte dans la salle de musique). Il nous a donc fallu prospecter pour trouver d'autres locaux dans l'école maternelle B du même groupe scolaire. Nous avons maintenant besoin de 3 grandes salles pour les temps en groupes mixtes (dont 1 suffisamment grande pour accueillir occasionnellement le groupe total)

et de 2 salles de classe supplémentaires afin de disposer de 5 espaces pour les temps en pupitre.

Récapitulatif du nouveau format

Suite à ces multiples évolutions, nous aboutissons à l'automne 2019 à un format dans lequel le groupe AÏCO est unifié et compte 32 élèves (13 3^{ème} année, 11 2^{ème} année et 8 1^{ère} année). Nous avons 5 harpistes, 6 violonistes, 10 flûtistes (pupitre le plus fourni car le collectif comprend deux professeurs de flûte), 5 violoncellistes, 6 hautboïstes.

Comme l'équipe enseignante concernée de près ou de loin par AÏCO compte maintenant pas moins de 12 personnes (6 PI, 3MI, 2 intervenantes supplémentaires pour le cycle découverte CP-CE1 en temps scolaire, et référente sociale et administrative), voici un tableau qui présente l'équipe et l'organisation en temps scolaire et extrascolaire :

TEMPS SCOLAIRE	TEMPS CONSERVATOIRE
CP : 1ère année du parcours découverte Stéphanie Perrone (MI), 3 classes	
CE1 : 2ème année du parcours découverte Lise Bois (danseuse intervenante) Martin Galmiche (MI) en co-intervention, 3 classes	
CE2 : Projets musique Diane Delzant (MI), 3 classes CM1-CM2 : Projets musique Diane Delzant (MI), 3 classes Benoît Garnica (MI), 2 classes Martin Galmiche (MI), 1 classe	AÏCO (32 élèves) : groupe unifié Diane Delzant (MI) Benoît Garnica (MI) Martin Galmiche (MI+coord art et péda) Jocelyne Marot (réf. soc et admin) Aurélie Burgos (flûte) Valérie Lewandowski (flûte) Laurent Picard (violon) Christophe Truant (harpe) Benoît Morel (violoncelle) Olivier Hue (hautbois)

Le groupe est multi-âge et multi-niveaux, et est constitué 20 filles et 12 garçons.

Nous avons choisi de fonctionner en alternant les trois configurations suivantes :

- **Grand groupe** : sur des temps courts (pour des questions de gestion de groupe) et le plus souvent « à mains nues » pour apprendre une chanson, une danse, ou pour des jeux musicaux permettant d'aborder certaines notions de solfège. Occasionnellement avec instruments.
- **Pupitres** : sur des temps d'environ 40 à 50 mn, pour aborder les apprentissages spécifiques à chaque instrument. Le pupitre des flûtes est unifié : tous les flûtistes avec deux professeurs.
- **Groupes mixtes** (2 groupes de 11 et un groupe de 10), qui ont été précautionneusement constitués par l'équipe enseignante en prenant en compte l'aspect musical d'une part (équilibre des pupitres, présence de basses et/ou d'instruments harmoniques), et l'aspect humain d'autre part (dynamique des groupes, aspects relationnels entre enfants, répartition équilibrée des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année, répartition filles-garçons etc). Chaque groupe mixte est associé à un MI référent.

Pour la constitution des groupes mixtes, nous avons fait en sorte que :

- chaque instrument ne soit représenté que dans deux groupes (sauf les flûtes, mais il y a deux professeurs), ce qui facilite le travail des PI quand ils passent dans les groupes.
- chaque groupe contienne au moins des violoncelles ou des harpes, afin d'assurer le soutien harmonique (accords et/ou basses).

Voici les groupes constitués :

- Groupe A : 3 flûtes, 3 hautbois, 3 violons, 2 harpes, avec Martin.
6 3^{ème} année, 2 2^{ème} année, 3 1^{ère} année = 11 / 7 filles, 4 garçons.
- Groupe B : 4 flûtes, 3 harpes, 3 violoncelles, avec Benoît G.
3 3^{ème} année, 4 2^{ème} année, 3 1^{ère} année = 10 / 6 filles, 4 garçons.
- Groupe C : 3 flûtes, 3 hautbois, 3 violons, 2 violoncelles, avec Diane.
4 3^{ème} année, 5 2^{ème} année, 2 1^{ère} année = 11 / 7 filles, 4 garçons.

Nous comptons continuer avec ces groupes pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois mais nous nous laissons la possibilité de les changer en cours d'année pour varier les plaisirs.

La constitution des groupes a été très bien reçue par les enfants, sans frustration apparente. Plusieurs élèves de 3^{ème} année ont pris à coeur l'idée de tutorat auprès des débutants.

Outre un temps court en grand groupe (en général 10 à 20 mn en début de cours), le fonctionnement adopté en ce début d'année 2019-2020 se déroule en

deux temps, dont la symétrie est intéressante car représentative de la complémentarité des MI et des PI :

- Temps en (5) pupitres : chaque PI est bien sûr le référent fixe de son pupitre (2 PI pour le gros pupitre de flûtes), et les MI sont mobiles.
- Temps en (3) groupes mixtes : chaque MI est référent fixe d'un groupe, et les PI sont mobiles.

Dans cette mobilité, nous tâchons de trouver le bon tempo pour pouvoir se consacrer à tous les élèves tout en évitant le zapping.

Perspectives

A l'issue du cycle de 4 ans de la première promotion, dans deux ans, il nous faudra réfléchir au deuxième cycle que nous proposerons aux élèves. Quels musiciens voulons-nous former ? Quel format de cours, pour quels apprentissages et surtout quelle pratique ? Une piste, examinée en partenariat avec plusieurs collègues de FM, serait de concevoir un deuxième cycle personnalisé dès la première année.

En concertation avec la direction, nous devrions aboutir finalement à un premier cycle de 4 ans comptant en tout 36 élèves environ, avec chaque année 9 élèves passant en 2ème cycle et 9 élèves débutants entrants.

Dans la suite de cette lettre, nous évoquons quelques aspects artistiques et pédagogiques concernant l'année 2018-2019, donc concernant l'ancien format de cours en deux groupes séparés AÏCO A (2^{ème} année) et AÏCO B (1^{ère} année), même si les deux groupes se sont retrouvés ponctuellement pour jouer ensemble. De nombreux points restent néanmoins valables en ce début d'année 2019-2020 (nouveau format).

3 – Contenus artistiques et pédagogiques (année 2018-2019)

Généralités

Nous commençons parfois les séances par des jeux corporels et musicaux permettant de se concentrer sur l'écoute, le regard périphérique et la précision des gestes. Par exemple :

- En ronde, sans se tenir les mains, marquer une pulsation en marchant sur place et en tâchant de ne pas accélérer. Ensuite, la ronde se rapetisse ou s'agrandit sans

leader, chacun essayant simplement de rester dans le cercle, et tout le monde étant ainsi responsable de la forme de la ronde.

- Ensemble, marquer une pulsation en tapotant un doigt sur le pouce. Pour représenter une mesure à 4 temps : tapoter 4 fois avec l'index, puis 4 fois avec le majeur, puis l'annulaire, l'auriculaire, puis en sens inverse. Idem à 3 temps, puis 2, puis 1. Puis de plus en plus vite. Ce petit jeu-défi plaît beaucoup aux enfants. Et en plus de développer une certaine dextérité digitale, il permet d'aborder les notions de pulsation, de mesure et de carrure.

Les élèves de 2ème année sont pour la plupart capables d'apprendre des mélodies simples assez facilement, et de les jouer dans le cadre d'arrangements adaptés au groupe (unissons, contre-chants, lignes de basse).

En 2018-2019, les séances des 2^{ème} année se sont passées presque toujours en tutti. Les temps en pupitres, plus courts qu'avant, se faisaient dans la salle commune, ce qui crée une ambiance quelque peu cacophonique, mais permet qu'en 5 ou 10 minutes, sans perdre de temps avec des changements de salle, chaque pupitre ait révisé sa partie avec son professeur.

Nous affectionnons de plus en plus ce que nous appelons parfois les séances « tout-en-musique ». C'est-à-dire que pendant plusieurs minutes voire dizaines de minutes, les professeurs font « tourner » une grille ou un rythme, sans s'arrêter, et des consignes très simples sont données à l'oral aux enfants pour qu'ils jouent tel ou tel motif mélodique, tel ou tel rythme ou ligne de basse, à l'instrument ou à la voix, dans les mains, par pupitre ou un tutti, plus ou moins fort, détaché ou lié, etc, avec parfois une tourne dédiée à l'improvisation d'un enfant. Parfois, nous mélangeons les instruments, créant ainsi trois groupes mixtes (le tout formant un grand arc de cercle) : le groupe jardin (côté jardin), le groupe cour (coté cour) et le groupe des tapis volants (fond de scène, ainsi nommé car proche d'un lieu de stockage des tapis de gym). Alors, plutôt que de faire jouer tel ou tel pupitre, on fait jouer tel ou tel groupe, qui fera entendre plusieurs instruments. On tâche que chaque groupe comporte au moins un instrumentiste de chaque pupitre, mais avec un équilibre différent pour chaque groupe, afin d'entendre ce que donne la musique quand les flûtes ressortent plus (en étant plus nombreuses), ou les violons, ou les harpes. Ceci préfigurait le fonctionnement en groupes mixtes adopté à la rentrée 2019.

Ces temps de travail « tout-en-musique » permettent de mettre en place assez naturellement et collectivement des arrangements intéressants de chansons, avec alternance et/ou superposition du thème chanté, du thème joué, de contre-chants, de lignes de basse, de ponts improvisés, en tutti, petits groupes ou solos.

Dans les improvisations des enfants accompagnés par les professeurs, nous n'hésitons pas à sortir du cadre rythmique et harmonique pour suivre l'enfant dans ses échappées, et éviter de tomber dans des stéréotypes mesurés et tonaux. Quitte à jouer ensuite un appel bien carré dans la mesure et la tonalité s'il faut relancer la chanson/le morceau en tutti.

Nous avons essayé de mettre en place des écoutes régulières (souvent en retour de récréation) de musiques enregistrées dans différents styles, en décidant de mettre le doigt, grâce à cette écoute, sur une (et une seule, pour ne pas multiplier les informations) notion musicale. Mais nous ne pouvons pas réaliser autant d'écoutes que nous le souhaiterions, car nous avons aussi tellement besoin de temps pour jouer, réviser, improviser, inventer.

Nous avons créé un padlet (mur collectif sur internet) organisé en colonnes, qui nous permet de poster :

- des propositions d'écoutes dans différents styles (chansons, musiques d'ailleurs, musiques classiques, jazz, musiques actuelles), y compris les écoutes faites en séances.
- quelques mots écrits par les professeurs pour commenter brièvement les écoutes.
- les enregistrements réalisés en séances (soit les enfants, soit les mélodies enregistrées par les professeurs pour que les enfants puissent travailler d'oreille à la maison)
- les propositions musicales faites par les enfants dans le cadre d'un projet de création, ce qui permet aux professeurs de les réécouter à la maison pour mieux rebondir la semaine suivante.

Plusieurs enfants se sont rendus effectivement sur le padlet, mais pas tous (bien que toutes les familles aient déclaré en début d'année avoir un accès à internet permettant d'écouter de la musique). Nous avons le projet d'organiser une séance avec les parents devant tableau numérique interactif pour réexpliquer le fonctionnement et l'intérêt du padlet. Mais nous constatons que cet outil numérique a besoin d'être constamment alimenté et entretenu pour qu'il prenne du sens et soit donc visité par les enfants, ce qui représente beaucoup de temps.

Valérie nous a proposé un jeu d'invention : demander à chaque enfant, pour la semaine d'après, un court moment musical avec son instrument, évoquant un son ou une ambiance sonore de son quotidien ou de la nature. La semaine suivante, chaque enfant a joué son invention, les autres essayant de deviner quel son ou quelle ambiance sonore leur camarade avait voulu évoquer. Nous avons nommé les courtes musiques obtenues « bruissements », et nous les gardons en réserve sur le padlet pour agrémenter nos futures inventions collectives.

Exemple de travail rythmique : nous avons appris une polyrythmie en percussions corporelles, avec deux rythmes A et B simples mais qui s'enchevêtrent. Pour commencer, lorsqu'ils frappent A, je joue A au djembé pour les soutenir, ou la pulsation, puis je brode un peu au djembé en leur disant que c'est pour « essayer de les déstabiliser ». Ils sont fiers quand ils parviennent à tenir le rythme A ! Lorsqu'ils ont du mal, je repasse, l'air de rien, au rythme A pour qu'ils se recalent. Lorsqu'ils sont à l'aise, je joue des rythmes compliqués (mais dans la mesure), et parfois le rythme B pour qu'ils entendent ce que donne la polyrythmie. Ensuite, on inverse (ils jouent B et j'introduis A au Djembé petit à petit). Après ces exercices, ils jouent assez facilement la polyrythmie (A et B superposés) en deux groupes. Ils comprennent bien l'intérêt musical et le plaisir de jouer quelque « chose » pendant que l'on entend autre « chose », à partir du moment où ces deux « choses » différentes « vont bien ensemble », bien qu'étant différentes.

Ensuite, nous cherchons des notes à l'instrument pour remplacer nos frappes (éventuellement, l'un des pupitres peut jouer une pulsation, à la noire, à la blanche ou à la ronde, pendant que les deux autres jouent A et B). On obtient ainsi un enchevêtrement mélodique, un peu comme le kotekan dans la musique traditionnelle balinaise du gamelan. Cet exercice très simple permet ainsi de vivre et de nommer les notions de rythme et de mélodie. Quand deux notes « tombent » en même temps, on pourrait aussi aborder la notion d'accord et d'harmonie (ce qui n'a pas été le cas).

Concernant le codage : nous avons parfois sollicité les enfants pour proposer des solutions écrites pour « se souvenir » de la musique. Nous avons ainsi obtenu de magnifiques graphiques, dessins, lignes et points (voir figures 1 à 5) qui, à force de rechercher la précision, se sont parfois rapprochés d'une notation classique avec quelques boules placées sur 1, 2, 3 ou 4 lignes horizontales (pour se souvenir de la hauteur des sons) et plus ou moins espacés (pour se souvenir du rythme). Nous avons avancé sur le codage en essayant de déchiffrer les partitions obtenues.

Nous comptons ainsi nous rapprocher petit à petit du solfège classique, sans brûler les étapes qui consistent pour les enfants à faire leurs propres propositions. Il s'agit en quelque sorte d'« accompagner les enfants pour qu'ils réinventent la poudre », formulation que l'on pourrait adopter comme définition d'une pédagogie qui permet réellement aux enfants de s'approprier ce qu'ils apprennent.

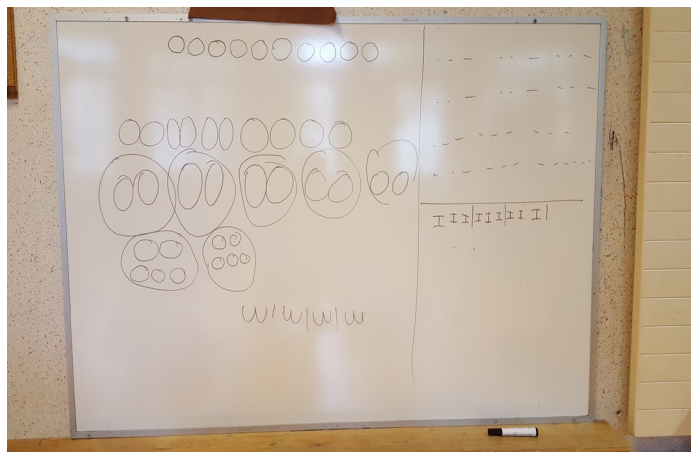


Fig. 1. Propositions de codage des enfants

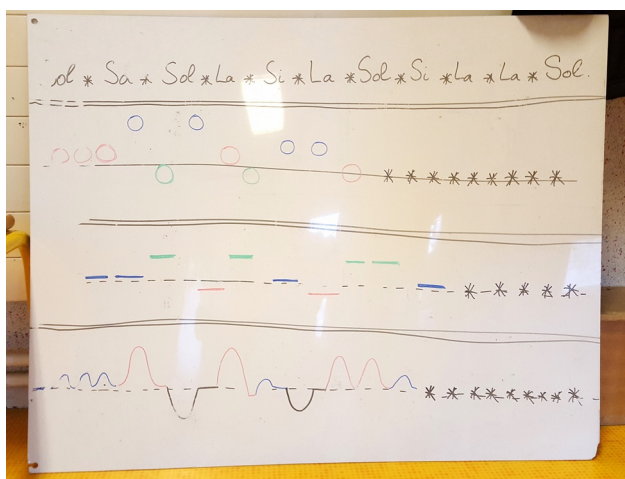


Fig. 2. Propositions de codage des enfants (suite)

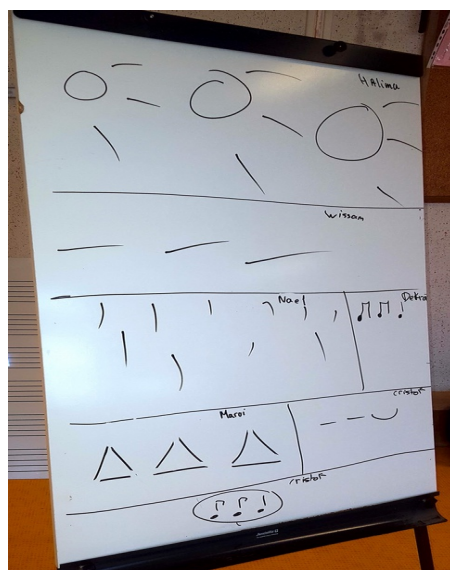


Fig. 3. Propositions de codage des enfants (suite)

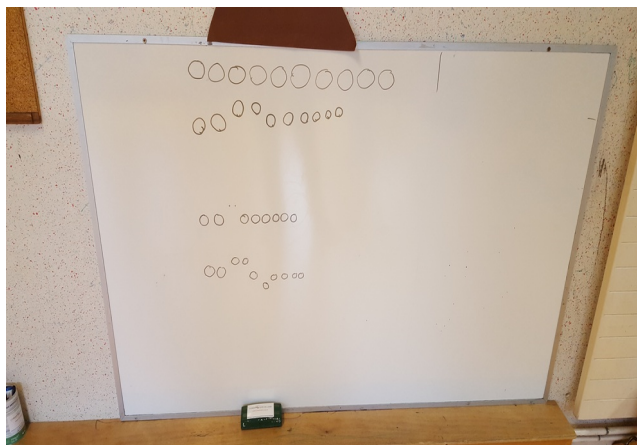


Fig. 4. Propositions de codage des enfants (suite)

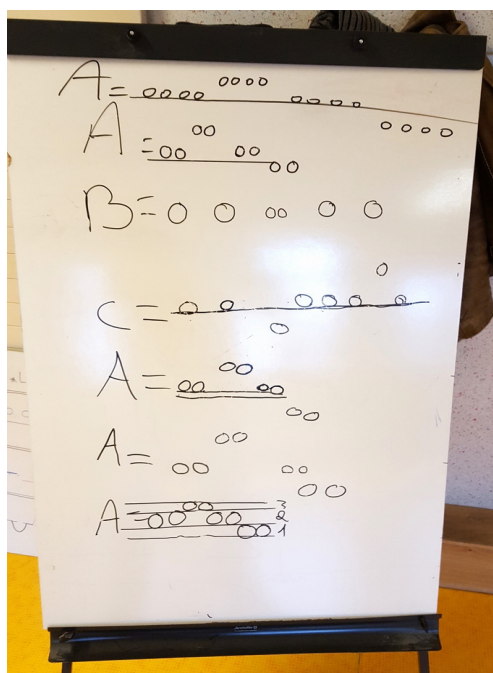


Fig. 5. Propositions de codage des enfants (suite)

Lexique

Nous travaillons entre professeurs sur un lexique listant les notions musicales que nous souhaitons faire découvrir aux enfants à l'issue du cycle de 4 ans. C'est un travail de longue haleine, que nous menons grâce à un document partagé. Pour l'instant, ce lexique se répartit en 10 catégories : Matière sonore / Rythme / Mélodie / Harmonie / Structure / Invention / Corps, relation à l'espace et à l'instrument / Jeu collectif / Culture musicale et technologie / Savoir être. Ainsi que des sections spécifiques à chaque instrument (harpe, violon, violoncelle, flûte, hautbois). Nous tâchons de travailler sur ce projet en relation avec le département de formation musicale du Conservatoire.

L'idée serait de constituer un tableau permettant à chaque élève de noter, au regard de chaque notion musicale (ou d'un maximum d'entre elles), une situation concrète dans la quelle il aurait « vécu » cette notion. Ce serait une forme d'auto-évaluation.

De temps en temps, on pourrait aussi se servir du lexique pour identifier quelles notions ont été abordées, et lesquelles il serait bon d'aborder. Cela donne parfois des idées pour la suite des séances !

Ainsi, on ne considère pas les notions de musique comme des étapes qu'il faudrait franchir les unes après les autres dans un ordre bien précis sans avoir le droit de les brûler. L'acquisition de ces notions se fait au rythme de nos envies musicales et de notre démarche inventive. Elles sont avant tout au service de la musique, même si l'équipe enseignante est là pour veiller à ce que, au fil des ans, les notions les plus importantes aient été abordées. Il s'agit donc plus d'une démarche « en étoile » (avec la musique au coeur de l'étoile) qu'une démarche « linéaire ».

On déroule nos envies musicales, chansons et créations, en gardant un oeil sur le lexique pour mettre le doigt sur des notions précises et les nommer. Ces notions sont à la fois des compétences et des savoirs qu'on a l'objectif d'acquérir, à la fois des pistes qui permettent d'enrichir notre musique, nos arrangements, nos inventions. Le lexique peut ainsi avoir une double utilité : pour notre inspiration et pour nos objectifs pédagogiques.

Travail avec Nicolas Raharison, chanteur malgache

Nicolas Raharison anime une association de promotion de la culture malgache, « Kalomad ». Dans ce cadre, il propose des ateliers de musique et chansons malgaches. Nous nous sommes rencontrés en 2018 lors d'une réunion de préparation d'un grand concert des écoles de musique et chorales du 8^{ème} arrondissement à la Maison de la Danse. Malheureusement, nous n'avons pas pu participer à ce concert pour des raisons d'organisation, mais la perspective de ce concert aura au moins eu l'intérêt d'une rencontre précieuse, puisque nous avons tout de même maintenu le travail avec Nicolas en 2018-2019. Il est venu sur le temps d'un cours pour nous présenter la musique traditionnelle malgache, et nous a appris une chanson, *Izaho tsy maintsy mihira*, qui signifie « *Je dois chanter* ». Ce fut l'occasion pour tous élèves AÏCO de chanter et jouer ensemble. Les semaines suivantes, nous avons continué le travail sans Nicolas. Le résultat fut très musical et festif, avec une combinaison de chants et contre-chants à la voix, à la flûte, à la harpe, au hautbois, au violon et au violoncelle. Nous avons revu Nicolas pour répéter la chanson, que nous avons jouée et chantée avec lui

pour la fête de printemps 2019 du quartier Langlet-Santy, ainsi qu'à la fin de notre concert au NTH8 le 12 juin 2019.

Travail sur un conte : Les trois vies de Petite Perle

En 2018-2019, sur une proposition de Valérie, les 2^{ème} année ont travaillé sur un conte, *Les trois vies de Petite Perle*, de Carl Norac. Après l'écoute du conte lu par Valérie, nous avons immédiatement demandé aux enfants de faire des propositions musicales avec leurs instruments pour évoquer par la musique un passage de l'histoire, ou un personnage, ou un événement, ou un paysage, ou une émotion. Ces propositions ont été enregistrées puis ont servi pour l'invention collective de tableaux musicaux inspirés du conte. Nous avons ensuite hésité à orienter le travail vers une mise en musique « complète » du conte permettant de le raconter sur scène, ou vers la composition de tableaux purement musicaux, sans paroles, pouvant d'ailleurs être appréciés sans référence à la source d'inspiration qu'était le conte. Nous avons finalement opté pour la 2ème option.

Partenariat avec le Musée des Beaux-Arts de Lyon

En 2018-2019, nous avons eu la chance de pouvoir prolonger le partenariat avec le Musée des Beaux-Arts de Lyon, dans le cadre du financement FRAME (French-American Museum Exchange). Le partenariat a eu lieu avec les première année sous la même forme que l'année d'avant : visite musicale du Musée, et interventions de Pierre Constantin autour du dessin de la musique à l'encre de Chine. Avec les deuxième année, le partenariat s'est articulé autour du thème de la composition picturale (agencement de formes dans l'espace), en lien avec la composition musicale (agencement de sons dans le temps). Nous avons visité le musée avec deux médiateurs sur ce thème, toujours sur le temps du cours pour garder la simplicité d'organisation pour les familles.

Témoignage pédagogique de Ch. Truant

À l'aune de notre troisième année de cette belle aventure qu'est AÏCO, et dans la perspective de la fin de notre cycle de quatre années, j'aimerais tenter succinctement ici une conjecture de ce que pourraient être les compétences spécifiquement instrumentales de nos jeunes harpistes au regard de leurs conditions d'apprentissage, ainsi qu'une prospective de ce que pourrait être un second cycle d'apprentissage adapté à leurs compétences.

Pour rappel, nos 5 harpistes n'ont pas d'instruments chez eux, différemment de leurs autres camarades du cours AÏCO. Nous avons la première année établi un système de prêt à la semaine selon un planning en rotation, de façon à ce nous puissions avoir toutes les harpes en cours et permettre aux familles de disposer

d'une harpe chez elles une semaine sur trois. Ce système s'est vite avéré insatisfaisant pour des questions de disponibilité des familles et de difficulté de transport des harpes, privant invariablement le groupe des harpistes des 5 harpes pendant le cours, générant du même coup une perte de leur concentration et une certaine frustration.

Nous avons opté la seconde année pour un temps de travail en autonomie dans l'antenne Giono du conservatoire le mercredi après-midi, à raison d'une demi-heure individuelle par enfant, encadré pour leur accueil de Jocelyne Marot, responsable de l'antenne 8^{ème}. Cette organisation donna satisfaction et est reconduite pour cette nouvelle année scolaire.

De fait, nos harpistes pratiquent chaque semaine leur instrument pendant les 2 heures du temps de cours AÏCO + ½ heure individuelle. C'est bien ... et bien sûr, peu pour inscrire un geste instrumental dans une mémoire corporelle entretenue, propice au développement de la motricité fine qu'appelle l'apprentissage instrumental.

Il résulte du cadre pédagogique AÏCO et des conditions d'apprentissage de nos harpistes une dynamique propre pour ces derniers à l'acquisition de compétences que j'appellerais volontiers de « débrouillardise » : sur le plan musical, ils savent entre autres choses se situer dans un groupe, prendre une improvisation sans inhibition et souvent avec créativité, proposer des musiques qu'ils cherchent à reproduire sur leur instrument ; sur le plan instrumental, ils savent principalement jouer avec leurs moyens une petite mélodie et situer rythmiquement un accompagnement et un contrechant avec une certaine assurance. Pour l'aspect spécifiquement polyphonique de la harpe, à savoir *jouer une mélodie à la main droite et l'accompagner par sa main gauche avec une gestuelle proprement harpistique*, les conditions énoncées plus haut n'en garantissent pas la maîtrise.

En revanche, et pour la notion de « débrouillardise » évoquée, tous développent naturellement et avec envie la compétence d'*accompagner* en général, et accompagner *son propre chant* en particulier. La technicité instrumentale est moindre que celle du jeu polyphonique à deux mains, mais demande néanmoins tout autant de compétences *musicales*. À l'instar du guitariste d'accompagnement, le harpiste, avec quelques notions musicales et instrumentales, peut se livrer à une pratique musicale riche, inventive et personnelle.

À n'en pas douter, nos « harpistes AÏCO » termineront leur cycle de quatre ans forts de ce potentiel. Un potentiel précieux pour intégrer un nouveau cycle d'apprentissage du conservatoire qui pourrait voir se retrouver dans un cours unique des jeunes instrumentistes animés de projets personnels, fortement

sensibilisés au travail en ensemble, autonomes et inventifs avec leur modeste bagage musical et instrumental, encadrés par un collectif d'enseignants de disciplines instrumentales différentes qui permuteraient leur présence d'une séance à l'autre, et dont le travail serait d'aider à la réalisation musicale et instrumentale du groupe constitué ... de quoi enrichir encore l'offre pédagogique de notre conservatoire !

4 – Concerts

AÏCO s'est produit à la fête de printemps du quartier Langlet-Santy le 4 mai 2019, avec Nicolas Raharison. En raison des vacances qui ont précédé et de nombreux jours fériés, nous avons très peu répété en amont. Nous avons donc choisi de présenter notre prestation comme une séance publique de travail, qui nous a permis de montrer comment nous construisons l'orchestration de la chanson, pupitre par pupitre, puis en tutti etc. Cette prestation a été fort appréciée par les parents, qui ont pu ainsi mieux comprendre notre façon de travailler sur les chansons.

AÏCO s'est produit le 12 juin 2019 à 11h30 au NTH8 (Nouveau Théâtre du 8ème), comme l'année d'avant. Les première année ont présenté leur conte musical (joué et raconté par les enfants), une chanson orchestrée et leur travail avec Pierre Constantin : sound painting illustré à l'encre de Chine en direct par les enfants (dessins projetés sur écran en fond de scène). Les deuxième année ont présenté leur conte musical (avec le parti pris de jouer la partition sans raconter l'histoire), qui incluait des passages composés, des passages improvisés, des passages semi-improvisés, des chansons et des déplacements en musique.

Les deux promotions se sont retrouvées sur scène avec Nicolas Raharison pour chanter et jouer avec lui.

Enfin, le concert s'est terminé avec **un très beau moment proposé par deux mamans, qui ont en amont choisi un poème qu'elles ont lu sur scène, avec un accompagnement instrumental improvisé par les PI et MI, et une illustration à l'encre de Chine en direct par Pierre Constantin.** Il s'agissait du poème « Eloge de l'Autre » du poète marocain Tahar Ben Jelloun.

Cette participation des parents nous paraît extrêmement porteuse et, étant donné les retours enthousiastes que nous avons eus, nous espérons que d'autres parents se joindront à l'expérience en 2019-2020. En particulier, un maman propose de renouveler la performance, avec en plus la lecture du texte choisi en arabe.

5 – La question du cadre

Le cours AÏCO a la vocation de se situer à la croisée de plusieurs mondes et de plusieurs métiers. En particulier, le cours a lieu sur un « temps conservatoire » (le mercredi), qui n'est pas le temps scolaire, mais dans un lieu identifié par les enfants comme un espace scolaire. Cette particularité nous conduit à questionner le cadre qu'il est pertinent de donner au déroulement du cours, aux règles de vie et de conduite, dans les différents espaces (salle de cours en grand groupe, salles de travail en pupitre, cour de récréation, couloirs, hall attenant occupé par le centre de loisirs, toilettes, alentours du portail) et sur les différents temps du cours (arrivée, accueil, montage et/ou accord des instruments avant le début du cours, cours proprement dit, départ en récréation, récréation proprement dite, retour de récréation).

Il faut parfois rappeler certaines règles de base (lever la main pour prendre la parole, écouter celui qui a la parole ou celui qui joue, autoriser des déplacements uniquement lorsque cela ne dérange pas les autres, un seul enfant à la fois aux toilettes etc). Cependant, il est constructif que ce rappel des règles soit systématiquement associé à une réflexion pouvant remettre en question les contenus pédagogiques et/ou artistiques. Il n'est pas rare qu'un manque de musicalité, ou une musicalité trop intermittente (avec de trop longs moments de flottement) conduisent les enfants à perdre leur concentration et à avoir un comportement perçu comme incorrect. A l'inverse, les séances d'une grande qualité musicale, avec des propositions pédagogiques permettant de rester longtemps dans la musique sans complications verbales ou organisationnelles, génèrent rarement des problèmes. Globalement il semble crucial de trouver un bon équilibre entre temps de parole et temps de jeu, ainsi qu'entre temps individuel et temps collectif, afin d'éviter que trop d'enfants restent inactifs pendant trop longtemps, et se démobilisent.

Il est assez intéressant de remarquer qu'en ce qui concerne la gestion de groupe, musiciens intervenants et professeurs d'instruments sont très complémentaires. En effet, les musiciens intervenants ont une grande habitude du travail musical en grand groupe, mais travaillent habituellement sur le temps scolaire, qui est le temps de l'école publique gratuite et obligatoire pour tous, associé au cadre institutionnel qu'est celui de l'Education Nationale, représenté par la maîtresse et le directeur. Le musicien intervenant peut ainsi se reposer sur la maîtresse, et un cadre extrêmement bien identifié par les enfants. Quand la sonnerie retentit à 8h30, c'est le signal pour les enfants que le cadre est opérant, jusqu'à la prochaine sonnerie, qui annoncera la récréation. Ceci n'échappe pas aux enfants et contribue à la solidité du cadre. Les séances de musique en temps scolaire ont

lieu sur ce temps, dans ce cadre, à ce titre elles sont pour les enfants des séances de travail.

Sur le « temps conservatoire », les musiciens intervenants ne peuvent plus compter sur ce cadre (le cours a certes lieu dans l'école, mais cette localisation spatiale ne suffit pas à installer ce cadre), ils doivent le reconstruire, ou alors s'appuyer sur un « cadre conservatoire ». Cependant, ce cadre est moins puissant. En effet, le « temps conservatoire » est un temps éducatif proposé par une structure locale et non obligatoire. Le cadre associé ne bénéficie donc pas de la force d'un cadre public national comme celui de l'école. Par ailleurs, ce temps s'ajoute à l'emploi du temps déjà bien rempli des enfants, et n'a un sens que s'il est un espace de liberté, d'art et de plaisir, bref, s'il laisse parfois aux enfants un certain droit à une expression spontanée et parfois désordonnée. Enfin, le cadre institutionnel d'un conservatoire à rayonnement régional comme celui de Lyon peut avoir une certaine force, mais ce cadre est moins perceptible dans une antenne comme celle du 8^{ème} arrondissement qu'à Fourvière. A Fourvière, les élèves côtoient, dans des locaux imposants, des professeurs, des conseillers aux études, des surveillants et de nombreux autres élèves, y compris des élèves plus âgés, ce qui a un sens symbolique fort et leur rappelle dans quel établissement ils évoluent. Et pour eux, cet établissement est socialement regardé comme imposant. Dans l'antenne du 8^{ème}, ce cadre est peu, voire n'est pas opérant. Il faut donc le construire. La visite à Fourvière que nous avons organisée en 2017-2018 avait été assez bénéfique de ce point de vue car les enfants (et quelques parents accompagnateurs) avaient pu se faire une idée de l'établissement auquel ils appartenaient. Nous comptons renouveler l'expérience.

Les professeurs d'instrument sont moins habitués à travailler au quotidien avec des grands groupes. Mais ils sont habitués à travailler hors du temps scolaire, et donc à se confronter aux questionnements cités précédemment : quelle posture adopter face à des enfants qui sont là pour le plaisir de la musique, mais qui ont besoin d'un cadre pour pouvoir travailler ensemble et progresser ?

Pendant la récréation, les enfants sont surveillés par les adultes mais en général ce temps ne pose pas de problème. La récréation est le territoire temporel des enfants, et ils savent très bien s'en emparer.

Quand des difficultés surviennent, c'est souvent lors des temps de transition. En particulier, il arrive qu'au retour de la récréation, les enfants aient du mal à retourner calmement en salle de musique et mettent du temps à se reconcentrer.

Le tout début du cours ne pose pas ce problème car les enfants sont plus posés et nous pouvons attacher de l'importance à la musicalité du début de la séance, en

insistant sur le fait que l'écoute mutuelle commence dès que l'on pénètre dans la salle.

Par ailleurs, la fin de la première partie du cours est souvent altérée par l'impatience des enfants de faire une pause.

Pour améliorer les conditions de départ et de retour de récréation, voici les résolutions que nous avons prises :

- rester attentif à la musicalité de la séance jusqu'au bout de la première partie du cours, et dès le début de la deuxième partie.

- décider d'un horaire fixe pour la récréation et ritualiser l'annonce de la fin de la récréation (avec éventuellement une pré-annonce 5 mn avant la fin).

6 - Autour de AÏCO

Des étudiants du CFMI et du CEFEDM sont venus observer le cours dans le cadre de leur formation. Une élève du CNSM de Lyon est également venue observer le cours. Le 10 avril 2019, des élèves de la classe de harpe du département de la formation au CA du CNSMD de Paris, accompagnés de leur professeur, ont fait le voyage pour observer le cours AÏCO.

Un reportage sur AÏCO a été réalisé par Olive Gogué-Meunier, de l'association Môméludies, ce qui a fait l'objet d'une convention entre le CRR et cette association. Dans le cadre de cette convention, des autorisations spéciales concernant le droit à l'image ont été signées par les parents pour permettre la diffusion large de ce reportage. Les deux seuls enfants dont les parents n'ont pas souhaité signer cette autorisation sont floutés à l'image. Une interview de MG a également été réalisée.

Le cours AÏCO a été présenté par MG au congrès international de l'ISME (International Society for Music Education) à Bakou (Azerbaïdjan) en juillet 2018. Ce congrès a été l'occasion de rencontrer de nombreux praticiens et chercheurs du monde entier, et d'assister à une trentaine de conférences sur l'éducation musicale. Un compte-rendu écrit de MG est disponible sur demande (adresser un mail à MG).

Le cours AÏCO a été présenté par MG en octobre 2018 au congrès des enseignants artistiques de la Sarthe et de l'Orne.

AİCO a été présenté par MG au congrès de l'EAS (European Association for Music in Schools) à Malmö en Suède en mai 2019.

Un article sur AİCO (Galmiche 2019) a été publié dans un volume issu du congrès européen de Vienne d'octobre 2017 (Université de Musique et des Arts Vivants, Autriche).

Un article a été publié sur AİCO dans le journal finlandais FJME (Finnish Journal of Music Education), co-écrit avec trois collègues finlandais et une collègue suédoise (Westerlund *et. Coll.* 2018). Cet article présente des exemples d'initiatives, comme AİCO, visant à démocratiser l'accès à l'éducation musicale et l'enseignement instrumental. Ces exemples ont comme point commun la coopération inter-professionnelle, et mettent ainsi en avant le nécessaire partenariat qu'implique en général la démarche de démocratisation. Dans le cas de AİCO, cette coopération inter-professionnelle se joue entre : professeurs d'instruments, musiciens intervenants, professeurs des écoles, directeur d'école et coordination administrative et sociale.

Ces connexions internationales ont impulsé au conservatoire une dynamique de recherche, avec la création en septembre 2018 du « Cluster », nouveau groupement de recherche artistique et pédagogique au conservatoire, coordonné par MG soutenu par Cécile Richard.

Le Cluster permet aux enseignants volontaires du conservatoire de se réunir régulièrement (environ une fois par période inter-vacances) pour échanger autour de sujets de recherche en lien avec les pratiques pédagogiques et artistiques au Conservatoire, et le rapport du Conservatoire à la société et à l'éducation.

En octobre 2019, le cours AİCO a été présenté par MG au congrès européen de Vienne (Université de Musique et des Arts Vivants, Autriche) portant sur les partenariats impliqués dans l'enseignement de la musique.

Dans le cadre du Cluster, le Conservatoire devient membre de l'ISME (International Society for Music Education) et de l'EAS (European Association for Music in Schools). Par ailleurs, l'interaction avec la Finlande continue de se préciser, avec en particulier la signature d'une lettre d'intention de partenariat avec le programme de recherche « Arts in Public Services : Strategic Steps Towards Equality ». A également été obtenu un financement pour un workshop franco-finlandais à Lyon du 16 au 20 novembre 2019 : c'est le programme Maupertuis, soutenu par l'Institut Français de Finlande, l'Ambassade de France en Finlande, le Ministère Français de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et la Société Finlandaise des Sciences et des Lettres. Ce

workshop a permis à plusieurs chercheurs finlandais du programme ArtsEqual de se rendre à Lyon et d'échanger avec nous sur le thème de l'accessibilité de l'enseignement musical à Lyon et en Finlande. Ils ont également assisté au cours AÏCO du 20 novembre 2019.

Le Pr. Leena Ilmola-Sheppard, spécialiste de l'analyse des systèmes complexes, était présente à ce workshop. En partant de ce qu'elle a entendu lors du workshop, elle travaille désormais sur une description systémique de AÏCO, en l'incluant dans une vision plus large de l'éducation musicale et de l'enseignement musical dans la Métropole lyonnaise, avec entre autres la spécificité de la Charte de Coopération Culturelle. L'idée est d'identifier dans ce système complexe d'une part et dans le « sous-système » AÏCO d'autre part, les cercles vertueux capables d'impulser et d'entretenir une dynamique positive en matière d'accessibilité.

Martin Galmiche

Texte corrigé, augmenté et validé par le collectif AÏCO

Références

Galmiche, M. 2019. Musicians in schools and the AÏCO project. *In Music School Research II, Michaela Hahn & Franz-Otto Hofecker Eds., pp 247-259.*

Westerlund, H., Galmiche, M., Saether, E., Kamensky, H. & Laes, T. 2018. Expanding professionalism through social innovation – Symposium Report. *Finnish Journal of Music Education* **21**, pp 108-122.